

AVANT – PROPOS

Le DVD joint à cet historique n'est pas une œuvre d'art, tant s'en faut. Les images qui y sont fixées l'ont été sans la moindre préparation et toujours sous l'emprise de la plus grande émotion. Son seul but est de perpétuer la mémoire de notre père Louis LEGENDRE, de telle sorte que son sacrifice ne soit jamais oublié et que ses descendants sachent par quelles souffrances il est passé entre son arrestation et son décès.

En quelques lignes, voici son chemin de croix :

- Notre père est né le 16 juin 1893 à Breteil, petit village de Bretagne, situé à 17 km à l'ouest de Rennes, et à 3 km de Montfort-sur-Meu. Il est le premier enfant de Jean-Pierre Legendre et de Cécile Plard son épouse. En 1913 il quitte la ferme paternelle, en sabots, mais avec son certificat d'études, pour faire son service militaire et se retrouve évidemment mobilisé en 1914.

Je n'ai aucune information concernant ce qu'il a vécu pendant la 1^{ère} guerre mondiale. Je sais seulement qu'à 26 ans il était déjà décoré de la Médaille Militaire et titulaire de la Croix de Guerre avec palmes et plusieurs citations. Je sais aussi qu'après l'armistice de 1918 il a décidé de rester dans l'armée française et n'en est sorti qu'en 1930 avec le grade de lieutenant de réserve.

- Marié depuis 1923, il s'installe à Angers, et devient courtier en assurances, après une brève expérience comme gérant du Café du Soleil, lieu de rencontre des Gadzarts, place du Pélican.

- En 1939, malgré ses six enfants il est à nouveau mobilisé, puis libéré en 1940 lors de la débâcle. Après l'appel du 18 juin du Général de Gaulle, il décide de le suivre et entre en résistance. Entre 1941 et 1943 il devient père de deux autres enfants, ce qui ne modifie en rien son engagement pour débarrasser la France de la botte nazie.

- Arrêté par la Gestapo à son domicile du 30, rue de la Roë à Angers, dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre 1943.

- Incarcéré et torturé pendant deux mois rue de la Préfecture et à la prison du Pré-Pigeon d'Angers.

- Transféré au camp de Compiègne Royallieu le 29 octobre 1943.

- Déporté au camp de Buchenwald par wagon à bestiaux entre le 17 et le 19 janvier 1944.

- Mis en quarantaine dans le « petit camp » de Buchenwald du 19 janvier au 23 février 1944, sous le N° matricule 39591.

- Transféré au camp de Flossenbourg le 23 février 1944 où il est

enregistré sous le N° matricule 6387.

- Dans le cadre de l'opération « Meerschaum », détaché le 6 mars 1944 au kommando de Johannegeorgenstadt, usine dans laquelle il était contraint de travailler 12 heures par jour à former les tôles de liaison entre les carlingues et les ailes des Messerschmitt 109 pour l'armée de l'air nazie.

- A compter du 16 avril 1945, évacué avec l'ensemble des autres déportés du kommando en direction de la forteresse de Terezin, sous la forme des « Marches de la Mort ».

- Décédé le 25 avril 1945, de faim, de froid et d'épuisement dans la gare de Karlsbad (Karlovy Vary aujourd'hui).

- Enfoui avec 204 autres déportés dans une fosse commune creusée au pied du mur qui sépare le cimetière juif du cimetière chrétien de Drahovice sur les hauteurs de Karlovy Vary.

- Exhumé le 29 juin 1945 par une commission officielle tchèque, sous le contrôle de deux médecins légistes, le docteur Knobloch et le docteur Jerie, en présence d'une délégation de trois officiers français, le médecin Lieutenant Colonel Henri, le Capitaine Pinault et le Lieutenant Dejean.

- Dignement enseveli côté chrétien de ce même cimetière, par les autorités tchèques, le 2 juillet 1945, avec ses 204 frères de misère.